

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 – (514) 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 18 mai 2022
Heure..... 9 h
LieuCAFÉTÉRIA DU BLOC G (G1.510)

PRÉSENCES – 97 personnes ont signé la feuille des présences.

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 9 h 18.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Éric Athlan propose *Thomas Dussert*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 37

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2022
4. Nouveaux membres
5. Informations
6. Rapports et recommandations
7. Fonds de réserve du SPECA
8. Perfectionnement
9. Élections
 - 9.1. Désignation de scrutateurs supplémentaires (3 personnes)
 - 9.2. Conseil exécutif pour 2022-2023 (9 postes à combler)
 - 9.3. Élection des vérificateurs pour 2021-2022 (2 postes à combler)
 - 9.4. Comité des relations du travail pour 2022-2023 (2 postes à combler)
 - 9.5. Commission des études (6 postes à combler)
 - 9.5.1. Regroupements de départements
 - 9.5.1.1. Techniques physiques (1 poste à combler)
 - 9.5.1.2. Techniques humaines (1 poste à combler)
 - 9.5.2. Toutes provenances
 - 9.5.2.1. Secteur technique (2 postes à combler)
 - 9.5.2.2. Secteur préuniversitaire (1 poste à combler)
 - 9.5.2.3. Formation générale (1 poste à combler)
 - 9.6. Comité d'action et de concertation en environnement (2 postes à combler)
 - 9.7. Comité-conseil de la recherche (1 poste à combler)
 - 9.8. Équipe santé mieux-être (1 poste à combler)
 - 9.9. Comité de la santé mentale étudiante (2 postes à combler)

- 9.10. Comité de veille interculturelle (3 postes à combler)
 - 9.11. Comité institutionnel de protection des animaux – CIPACA (1 poste à combler)
 - 9.12. Autres postes
10. Varia

Proposée par Samaël Beaudoin
Appuyée par Caroline Leduc
Adoptée à l'unanimité

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 MARS 2022**

Recommandation 38

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Joan Sénéchal
Appuyée par Véronique Rodriguez
Adoptée à l'unanimité

Suivis

Elsa Myotte rend compte des démarches faites par l'exécutif syndical pour porter le mandat concernant l'application de la loi 101 au collégial. Elle réfère notamment au texte de Yanic Viau, publié dans le dernier SPECA-Hebdo.

4. **NOUVEAUX MEMBRES**

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 10 mars 2022 et dont les noms suivent : *Anik Gagnon* (SPU) et *Yamina Abbas* (Physique).

5. **INFORMATIONS**

Christian Goyette rappelle la tenue du souper de fin d'année le 2 juin.

6. **RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS**

Conseil exécutif

Elsa Myotte présente les grandes lignes du bilan de l'exécutif pour 2021-2022, qui fut une année marquée par de nombreux imprévus (ex; des négociations étonnamment inachevées en passant par les effets de la vague Omicron sur la rentrée de l'hiver 2022). La présidente présente ensuite les principales pistes pour 2022-2023 : dépôt des cahiers de demandes de la prochaine ronde de négociations dès l'automne, poursuite de diverses négociations locales, efforts pour redynamiser la vie syndicale, etc.

États financiers

Louis Fortier présente les résultats pour l'année financière 2020-2021 (terminée le 31 août 2021), les résultats projetés pour l'année en cours (2021-2022) et les prévisions budgétaires pour l'année à venir (2022-2021).

Recommandation 39

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'état des résultats pour la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021, le bilan financier au 31 août 2021, le bilan 2020-2021 du fonds de réserve et le rapport des vérificateurs, tels que présentés dans le document « Rapports syndicaux 2021-2022 ».

Proposée par Marilou St-Pierre
Appuyée par Jean-François Dorval
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 40

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'état des résultats projetés 2021-2022 et les prévisions

Proposée par Sylvain Bourassa
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

Comité des relations du travail (CRT)

Dans sa présentation, Guillaume Poliquin explique que les difficultés rencontrées par les membres au cours de l'année sont en grande partie liées aux problèmes de rétention et de roulement du personnel des Ressources humaines – dont il dresse un rapide bilan. Il présente ensuite les grandes lignes de ce qui est attendu quant aux tâches pour l'année 2022-2023.

Commission des études (CÉ)

Julie Cloutier présente le bilan de la Commission des études puis précise quelques pistes pour 2022-2023. Plusieurs dossiers continueront aussi à nécessiter une attention particulière l'an prochain, dont les balises pour des projets d'enseignement à distance (pour les AEC en développement), le *Plan d'action de la réussite en enseignement supérieur*, les travaux de révision de la PIÉA, et les actualisations de plusieurs programmes.

Comité de perfectionnement

Christian Goyette présente les grandes lignes du bilan du Comité de perfectionnement. Il souligne que les travaux de la révision de la politique sont en cours et que certains changements sont déjà proposés pour l'an prochain – ce qui sera discuté au point 7 de cette assemblée.

Recommandation 41

Il est proposé :

Que le mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignants et enseignantes qui seront membres du Comité de perfectionnement en 2022-2023 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée générale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Joan Sénéchal
Appuyée par Frédéric Adam
Adoptée à l'unanimité

Comité de veille interculturelle

Christian Goyette présente les grandes lignes du bilan de ce comité, ainsi que ses principaux enjeux.

Comité École et société sur le racisme systémique

Carly Milorin dresse un bref compte-rendu des travaux de ce comité qui s'est mis en action au cours des derniers mois pour refléter les préoccupations de plusieurs en lien avec le racisme systémique. Elle précise que des questionnements sont en cours notamment quant aux pratiques d'embauche du Collège et quant à des pratiques syndicales inclusives. L'invitation de se joindre aux activités de ce comité sera relancée à l'automne prochain afin de réfléchir à ce qui peut se faire à ce sujet.

Recommandation 42

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA reçoive l'ensemble des bilans tels que présentés dans le document « Rapports syndicaux 2021-2022 ».

Proposée par Chantal Deslauriers
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

6. FONDS DE RÉSERVE DU SPECA

Louis Fortier rappelle que ce fonds sert à couvrir des dépenses extraordinaires, et en particulier celles qui

viennent avec la tenue de grève. Il précise cependant que, lors de grèves, ce fonds n'est pas la seule source à partir de laquelle des prestations sont versées aux grévistes, il agit plutôt en complémentarité avec le Fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN, dont les conditions ont été changées dans les dernières années. Les décisions prises l'année dernière, avant la tenue des journées de grève, prenaient en compte l'articulation entre ces deux sources. Enfin, il précise que l'objectif de 600 \$ par ETC serait atteint à l'automne prochain, d'où la recommandation qui est soumise à l'assemblée.

Recommandation 43

Considérant que la constitution et le maintien d'un fonds de grève local fait partie intégrante du développement d'un rapport de force dans un contexte de négociations;

Considérant que l'objectif du SPECA d'accumuler 250 000 \$ dans son fonds de réserve, soit 500 \$ par ETC pour 500 ETC, a été fixé en 2013 et correspondrait à près de 300 000 \$, ou 600 \$ par ETC, en 2022;

Considérant qu'au terme des négociations, il reste 289 759,32 \$ dans le fonds de réserve, soit 579,52 \$ par ETC;

Considérant qu'un objectif de 600 \$ par ETC serait atteignable au début de l'automne 2022 avec la cotisation salariale additionnelle actuelle de 0,05 %;

Il est proposé :

Que le SPECA :

- maintienne la cotisation salariale supplémentaire de 0,05 % jusqu'à l'atteinte d'un objectif de 600 \$ par ETC;
- mette fin à la cotisation salariale supplémentaire dès que cet objectif est atteint.

Proposée par Nicola Grenon
Appuyée par Jérôme Melville-Giguère
Adoptée à l'unanimité

7. PERFECTIONNEMENT

Christian Goyette présente brièvement le contexte qui explique que les recommandations qui suivent soient soumises à l'AG : la révision de la politique s'annonçant relativement longue, il paraît préférable que des propositions pouvant améliorer l'accès au fonds du perfectionnement enseignant puissent être mises en œuvre dès l'année prochaine. Voilà pourquoi il est proposé de majorer certains montants ainsi que d'adopter le projet pilote pour l'intégration de la formation continue au perfectionnement.

Recommandation 44

Considérant les prises de position du SPECA pour un traitement équitable des enseignant.e.s de la formation continue;

Considérant que, bien que le financement du perfectionnement enseignant soit basé sur le nombre d'ETC à l'enseignement régulier, il est possible de donner accès aux fonds de perfectionnement aux enseignant.e.s de la formation continue;

Considérant que l'assemblée générale du SPECA a mandaté le 7 octobre 2021 ses représentant.e.s au Comité de perfectionnement enseignant pour évaluer la possibilité de financer les activités de perfectionnement des enseignant.e.s à la formation continue et pour lui présenter une recommandation à cet effet.

Il est proposé :

- que l'assemblée générale du SPECA adopte le « Projet pilote pour l'intégration de la formation continue au perfectionnement du personnel enseignant » et qu'il soit mis en œuvre pour l'année 2022-2023;
- que le Comité de perfectionnement examine les résultats de ce projet pilote à la mi-année (janvier 2023) et une fois le bilan financier du perfectionnement pour l'année 2022-2023 complété (à la rentrée de l'automne 2023), et qu'il formule une ou des recommandations à l'assemblée du SPECA dans l'optique d'inscrire formellement de telles modalités à la politique.

Proposée par Marie-Andrée Laniel
Appuyée par Sophie Crevier
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 45

Considérant que les montants qui apparaissent à la Politique du perfectionnement enseignant sont les mêmes depuis 2013 et méritent d'être majorés pour rendre compte de l'inflation survenue depuis;

Considérant qu'il est cohérent de s'arrimer aux montants de remboursement prévus à la nouvelle mouture du Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception (R-05) du Collège, qui est en vigueur depuis le 6 avril dernier;

Il est proposé :

Que les montants de plusieurs articles de la politique et de son annexe 1 soient majorés tels qu'ils apparaissent dans le document « Majoration des montants de la Politique de perfectionnement ».

Proposée par Chantal Asselin
Appuyée par Annie Lepage
Adoptée à l'unanimité

8. ÉLECTIONS

8.1 Désignation de scrutateurs supplémentaires (3 personnes)

Kim Riverin, Éric Athlan et Sylvain Bourassa se portent volontaires.

Ces personnes sont élues par acclamation.

8.2 Conseil exécutif pour 2022-2023 (9 postes à combler)

Ginette Cartier agit comme présidente d'élection.

À LA PRÉSIDENTENCE :

Elsa Myotte

Appuyée par Guillaume Poliquin, Daniel Lévesque et Véronique Rodriguez

LA CANDIDATE EST ÉLUE À MAJORITÉ.

À LA VICE-PRÉSIDENTENCE AUX RELATIONS DU TRAVAIL : *Guillaume Poliquin*

Appuyé par Annie Gauthier, Christian Goyette et Jean-François Desjardins

LE CANDIDAT EST ÉLU À MAJORITÉ.

À LA VICE-PRÉSIDENTENCE AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES : *Julie Cloutier*

Appuyée par Thomas Dussert, Isabelle Héroux et Carly Milorin

LA CANDIDATE EST ÉLUE À MAJORITÉ.

**AU POSTE DE SECRÉTAIRE ET RESPONSABLE
DES COMMUNICATIONS :**

Caroline Joly

Appuyée par Dominique Ménard-Bilodeau, Catherine Laurent et Christian Goyette

LA CANDIDATE EST ÉLUE À MAJORITÉ.

AU POSTE DE TRÉSORIER :

Appuyé par Élisabeth Lalonde, Nadia Blanchard et Julie Cloutier
LE CANDIDAT EST ÉLU À MAJORITÉ.

Bernard St-Louis

AUX POSTES DE CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES (4 postes à combler) :

CANDIDATE :

Appuyée par Aurélie Girard, Elsa Myotte et Mia Rivard

Isabelle Héroux

CANDIDATE :

Appuyée par Julie Cloutier, Marlène Fréchette et Carine Blais

Bibiane Charland

CANDIDAT :

Appuyé par Éric Athlan, Ali Boumoussa et Elsa Myotte

David Schwinghamer

CANDIDAT :

Appuyé par Colette Sigouin, Edith Gruslin et Julie Cloutier
LES CANDIDAT.E.S SONT ÉLU.E.S À MAJORITÉ.

Jean-François Dorval

La destruction des bulletins est proposée par Jérôme Melville-Giguère et appuyée par Véronique Rodriguez.

8.3 Élection des vérificateurs pour 2021-2022 (2 postes à combler)

Caroline Leduc propose *Sylvain Beausoleil*.

Christian Goyette propose *Thomas Dussert*.

Ils acceptent et sont élus par acclamation.

8.4 Comité des relations du travail pour 2022-2023 (2 postes à combler)

Julie Millette propose **Carine Blais**.

Isabelle Héroux propose *Alain long*.

Ils acceptent et sont élus par acclamation.

8.5 Commission des études (6 postes à combler)

8.4.1 Regroupements de départements

8.4.1.1 Techniques physiques (1 poste à combler)

La candidature d'**Éliane Délisle** est recommandée par le Département de génie civil, géomatique et dessin technique pour terminer le mandat de Sylvain Bourassa.

Elle accepte et est élue par acclamation.

8.4.1.2 Techniques humaines (1 poste à combler)

La candidature de **Roxanne Larocque** est recommandée par le Département de techniques auxiliaires de la justice pour terminer le mandat laissé par Luc Durocher.

Elle accepte et est élue par acclamation.

8.4.2 Toute provenance

8.4.2.1 Secteur technique (2 postes à combler)

Chantal Asselin propose *Bibiane Charland*.

Colette Sigouin propose *Jean-François Dorval*.

Il n'y a pas d'autre candidature. Ces personnes acceptent et sont élues par acclamation.

8.4.2.2 Secteur préuniversitaire (1 poste à combler)

Caroline Leduc propose *Kim Riverin*.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

8.4.2.3 Formation générale (1 poste à combler)

Jean-François Dorval propose **Thomas Dussert**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

8.5 Comité d'action et de concertation en environnement (2 postes à combler)

Douce Michaud propose **Hélène Jacomy**.

Frédéric Adam propose **François Séguin**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Ces personnes acceptent et sont élues par acclamation.

8.6 Comité-conseil de la recherche (1 poste à combler)

Aucune candidature n'est proposée.

8.7 Équipe santé mieux-être (1 poste à combler)

Aucune candidature n'est proposée.

8.8 Comité de la santé mentale étudiante (2 postes à combler)

Bernard St-Louis propose **Marlène Richer**.

Sophie Crevier propose **Isabelle Boisclair**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Les candidates acceptent et sont élues par acclamation.

8.9 Comité de veille interculturelle (3 postes à combler)

Aucune candidature n'est proposée.

8.10 Comité institutionnel de protection des animaux (1 poste à combler)

Joan Sénéchal propose **Samaël Beaudoin**.

Le candidat accepte et est élu par acclamation.

8.11 Autres postes

Aucun autre poste n'est à pouvoir.

9. VARIA

Rien à signaler.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications